



LA LETTRE

N° 2022-09

EHPAD PRIVE ET RENTABILITE

Nous avons vu dans la lettre précédente, le fonctionnement budgétaire d'un EHPAD et la segmentation « du marché des personnes âgées » comme le disent les économistes. Au public, les personnes aux petits revenus et notamment celles relevant de l'aide sociale, au privé les plus aisées avec des immeubles et un environnement de standing.

Avec plus de 70% des dépenses liés aux salaires, le nombre d'emplois par résidents est évidemment moindre dans les EHPAD privés avec un taux d'encadrement moyen de 52 pour 100 résidents contre 70 dans les EHPAD publics.

Les EHPAD privés misent sur la spéculation immobilière. C'est d'ailleurs l'objectif assumé de Orpéa lors de l'assemblée des actionnaires de juin 2021 avec l'annonce de « *prémiumisation de l'offre et du réseau* » avec entre autres la « *création d'établissements dans des localisations à fort pouvoir d'achat* » et « *d'une montée en gamme du réseau existant* ». Evidemment l'immobilier est central dans cette stratégie de beaux locaux avec espaces verts, bien situés. C'est essentiel pour capter des clients à fort pouvoir d'achat. Mais Orpéa vise aussi la plus-value lors de la revente de ces immeubles afin d'investir par ailleurs. Orpéa a déjà vendu en 2020 pour 232 millions€ d'immeubles avec l'intention d'en céder encore pour plus de 400 millions. C'est ce qui permet à Orpéa de distribuer 34% des 160 millions de résultat aux actionnaires soit 58 millions.

Quant à Korian, il a lancé en décembre 2021, un plan de rachat d'actions d'un montant de 50 millions€. Ce qui permet de diminuer le nombre d'actions en circulation et ainsi d'augmenter la part de chacun, comme le font les entreprises du CAC 40.

Le troisième groupe privé, DomusVi, est la proie des fonds d'investissements. Racheté par PAI Partners en 2014 pour 640 millions€, revendu en juin 2017 pour 2,3 milliards€ à ICG Europe domicilié à Jersey tout en enrichissant la holding basée au Luxembourg avec des intérêts élevés de 9 à 11% pour une dette de 969 millions€.

« *C'est un cas d'école dans les techniques financières utilisées par les fonds d'investissements pour s'enrichir* » explique le sociologue Théo BOURGERON coauteur d'un rapport sur la financiarisation du secteur des maisons de retraite en France, en Allemagne et au Royaume Uni.

Nous sommes très loin de l'humanisme revendiqué par Philippe CHARRIER le nouveau PDG d'Orpéa qui est passé chez Procter & Gamble (Mr Propre, Pampers, Ariel). La recherche du profit maximum de ces sociétés tel qu'est leur objectif, s'accommode mal de la satisfaction des besoins des personnes âgées.

Il est grand temps de réformer les EHPAD et de revoir les services à apporter aux personnes âgées et ne plus se contenter des rustines apportées, ici et là, avec quelque fois des aberrations. Par exemple c'est l'assurance maladie qui a pris en charge les pertes des EHPAD dues au covid 19 à hauteur de 2,5 milliards€ (achats supplémentaires, renfort de per-

sonnel, primes exceptionnelles aux soignants, etc)

N'est-ce pas la preuve que le fonctionnement par convention tripartite (trois budgets) est dépassé et qu'il convient de créer réellement une cinquième branche de la sécurité sociale dédiée à la perte d'autonomie et de créer des établissements gérés d'une manière décentralisée par les populations locales. Les besoins communs ne peuvent s'accommoder d'une gestion basée sur la rentabilité et centralisée.

Pour ne plus recevoir la lettre, envoyer votre demande de désabonnement à l'adresse mail de l'association

Action Santé Solidarité

Centre Social

Rue de Pavigny

39000 LONS LE SAUNIER

actionsantesolidarite@laposte.net